

• La nature d'un mot ou d'un groupe de mots (rappel)

Quand, en grammaire, on évoque la **nature** d'un mot, il faut en fait se demander à quelle **classe grammaticale** (ou **catégorie grammaticale**) il appartient. Finalement : la **nature**, la **catégorie grammaticale** ou la **classe grammaticale** renvoient à la même chose : cela correspond à l'**identité** du mot. Ainsi, la **nature** d'un mot reste toujours la même (à quelques rares exceptions près¹). C'est ce qu'on va trouver en premier dans le dictionnaire : « *maison*, **nom commun**. ».

D'ailleurs, on peut s'interroger sur la **nature** d'un mot sans qu'il n'y ait aucun contexte, c'est-à-dire sans qu'il ne soit intégré à la moindre phrase.

Exemple : Quelle est la nature du mot « *table* » ? La nature du mot table est « **nom commun** ».

• Le nom et les déterminants

❖ Le nom

- Le nom est souvent le **noyau** (mot principal) d'un **groupe nominal** (GN).

Exemple : *Ils admiraient un magnifique coucher de soleil qui illuminait l'horizon.*

- Un déterminant **précède** un nom pour former avec lui un **groupe nominal**. Il « détermine » le **nombre** du nom (singulier ou pluriel) et bien souvent le **genre** (masculin ou féminin).

Exemple : un sorcier – une sorcière – des sorciers



❖ Les déterminants

- Les articles définis (**le, la, les, l'**) servent à désigner un être ou une chose **connus** ou **identifiables**.

Exemple : *Il regarde l'horizon depuis la fenêtre de sa chambre : les étoiles sont innombrables dans le ciel.*

- Les articles indéfinis (**un, une, des**) servent à désigner un être ou une chose **non précisés**.

Exemple : *Un jour, j'aurai une femme et des enfants.*

- Les articles partitifs (**du, de la, de l'**) servent à désigner une chose qu'on ne peut pas **dénombrer / compter**.

Exemple : *As-tu de l'argent, j'ai besoin de prendre du sel et de la confiture.*

- Les déterminants démonstratifs servent à désigner un être ou une chose ou à reprendre des mots déjà utilisés.

→ Formes simples : **ce, cet, cette, ces** → Formes composées : avec **-ci** (proximité) ou **-là** (éloignement)

Exemple : *Ce mois-ci, avec ce badge réservé aux adhérents, j'ai pris dans cette médiathèque ces livres-là.*

- Les déterminants possessifs (**mon, ton, son, ma, ta, sa, ses, leur, leurs, notre...**) établissent une **relation** entre le possesseur et l'être ou la chose désignés par le nom.

Exemple : *N'oublie pas ton cahier ni ta trousse. Le professeur a bien dit aux élèves qu'ils pensent à leurs affaires. Nolan a oublié son manuel la fois dernière et je n'aurais pas aimé avoir sa punition... !*

¹ Comme le mot « sourire » par exemple qui peut être nom commun, mais aussi verbe.

- **Tableau récapitulatif**

Déterminants					Noms (communs)
Ils introduisent un nom et précise son genre et son nombre.					Il désignent une chose, un être, un lieu ou une abstraction.
Articles définis	Articles indéfinis	Articles partitifs	Déterminants démonstratifs	Déterminants possessifs	
le, la, les, l'	un, une, des	du, de la, de l'	ce, cet, cette, ces (+ -ci / -là)	mon, ma, mes, ton, ta, tes, son, sa, ses, notre, nos, votre, vos, leur, leurs	voiture, ciel, idée, pelouse, individu, chemin, cheval, paix, partie, tasse, fauteuil, carte, maison, étoile, densité, fenêtre, chaos, sérénité, amour, mort, pierre, pneu, table, fleur, bougie ...